

 SAINT-DENIS DE-BROMPTON		VENTE D'UN ARTICLE MUNICIPAL N° A-2026-05	
Date :	2026-03-23	Municipalité Saint-Denis-de-Brompton	Rev.00

La Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton désire se départir du bien usagé suivant, et ce, tel que vu, sans équipement et sans garantie légale de qualité. La présente ne constitue pas une offre de contracter, mais bien une invitation à soumettre de telles offres.

Lot 1	Pompe E-One pour poste de pompage résidentiel; modèle DH645364 HP/240v-1ph-60 Hertz; année 2017 (la photo est à titre indicatif seulement). La pompe est remise depuis 2018 et n'a jamais été entretenue. Une inspection par un technicien accrédité E-One est requise avant l'utilisation de la pompe et devra être assumée par l'acquéreur. Elle fait possiblement l'objet d'un rappel sur les capteurs qui rendrait l'équipement défectueux. <i>Offre minimum : aucune</i> <i>État : Inconnu</i>
-------	---



ARTICLE 1 VENTE EN LOT

La photo est à titre indicatif seulement. L'article est vendu séparément sans les équipements.

ARTICLE 2 ÉVALUATION DU LOT ET LIEU D'ENTREPOSAGE

Le lot est accessible aux offrants pour évaluation uniquement **le 26 mars 2026 de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h sur rendez-vous**. L'offrant doit communiquer avec la Municipalité au plus tard le 25 mars 2026 à 12 h pour prendre rendez-vous aux coordonnées suivantes : Madame Audrey Morneau, 819-846-2744, poste 201.

Le lot est entreposé à l'usine d'épuration des eaux usées située au 1845, route 222, à Saint-Denis-de-Brompton. L'offrant doit être accompagné d'un officier municipal pour s'y rendre.

ARTICLE 3 FORMULAIRE ET BORDEREAU DE PRIX

Tout offrant doit compléter le formulaire et bordereau de prix prévu à cette fin. Un seul formulaire doit être soumis. Si plusieurs formulaires sont soumis à la Municipalité par le même offrant à l'intérieur des délais, celui offrant le prix le plus élevé sera retenu.

 SAINT-DENIS DE-BROMPTON		VENTE D'UN ARTICLE MUNICIPAL N° A-2026-05	
Date :	2026-03-23	Municipalité Saint-Denis-de-Brompton	Rev.00

Les taxes applicables (TPS de 5 % et TVQ de 9,975 %) seront additionnées au montant offert au moment de la vente et une facture sera émise par la Municipalité à l'acheteur. La facture devra être acquittée entièrement avant la remise du bien.

ARTICLE 4 MÉTHODE DE TRANSMISSION DES OFFRES

L'offrant peut transmettre son formulaire dûment complété :

- par courriel à jpharwood@sddb.ca ;
- par télécopieur au 819 846-0915 ;
- en personne ou par la poste au 2050, rue Ernest-Camiré, Saint-Denis-de-Brompton.

ARTICLE 5 DATE LIMITE

Les offres doivent être reçues **au plus tard le 1^{er} avril 2026 à 16 h 30.**

ARTICLE 7 PRIORITÉ

La Municipalité souhaite vendre le lot en priorité à un domicilié ou à un propriétaire de la Municipalité. En conséquence, les offres provenant de ces personnes seront considérées prioritairement nonobstant le prix offert à la condition que ce dernier ne soit pas moins du tiers du prix soumis le plus élevé.

En cas d'égalité dans les propositions, la municipalité pourra vendre le lot selon l'ordre de priorité suivant :

- 1- À un OBNL ;
- 2- À un organisme public ;
- 3- À une personne physique ;
- 4- À une société ;
- 5- Par tirage au sort.

ARTICLE 8 PRISE DE POSSESSION

L'offrant dont l'offre sera retenue devra acquitter le montant complet de la vente avant la prise de possession du lot vendu. Il devra lui-même procéder au transport de l'ensemble des items compris dans le lot acquis, et ce, à ses frais, à partir du lieu d'entreposage.

Les items devront être récupérés **au plus tard le 10 avril 2026 à 12 h.** À défaut, la Municipalité pourra procéder à la vente du lot à l'offrant ayant proposé le deuxième meilleur prix.

ARTICLE 9 DROIT DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres reçues. Elle se réserve en outre le droit de rejeter toutes les offres reçues ou de mettre fin au présent appel de proposition en tout temps.

Le 23 mars 2026
Jade Poisson Harwood, ing, directrice des travaux publics, des services techniques et des infrastructures

 SAINT-DENIS DE-BROMPTON		VENTE D'UN ARTICLE MUNICIPAL N° A-2026-05	
Date :	2026-03-23	Municipalité Saint-Denis-de-Brompton	Rev.00

FORMULAIRE ET BORDEREAU DE PRIX

Madame Jade Poisson Harwood, ing, directrice des travaux publics, des services techniques et des infrastructures, après avoir examiné le document « Vente d'un article municipal n° A-2026-05 » et m'étant complètement renseigné au sujet de l'item vendu par la Municipalité, je soussigné, vous offre le prix suivant, pour le lot que je souhaite acquérir, en prévoyant le transport et les inspections à mes frais, le tout conformément au document « Vente d'un article municipal n° A-2026-05 ».

Nom de l'offrant : _____

Nom du représentant autorisé, s'il y a lieu : _____

Adresse de l'offrant (optionnel) :

Téléphone : (____) _____ Courriel (optionnel): _____

Lot	Description	Prix offert (avant taxes)
1	Pompe E-One pour poste de pompage résidentiel <i>Offre minimum : Aucune</i>	_____ \$

En signant l'offre, je comprends que j'offre d'acquérir l'article mentionné, tel que vu, sans garantie légale de qualité et que l'état de fonctionnalité de l'article est inconnu de la Municiplité. De plus, je consens aux modalités de vente décrites à l'appel de proposition n° A-2026-05.

Date : _____

Signature	_____	Nom du signataire
-----------	-------	-------------------

Les offres doivent être reçues au plus tard le 1^{er} avril 2026 à 16 h 30.